



Service RH

Description de fonction

1. Identification de la fonction

Dénomination de la fonction : Contrôleur de Travaux (H/F)

Niveau : C

Service : ATELIERS COMMUNAUX

Département : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE

Date de création : 5/09/2019

Rôle prédominant : Support/Expert

2. Missions

Sur base des besoins approuvés par l'autorité, le contrôleur de travaux (H/F) contribuera au bon fonctionnement et à l'image de marque du service des ateliers communaux. le contrôleur de travaux (H/F) veillera à ce que les travaux soient exécutés conformément aux exigences techniques et cela dans le respect des délais impartis et des normes sécuritaires.

3. Activités principales

Sur base du carnet des travaux journaliers, le contrôleur de travaux (H/F) vérifiera les états d'avancements des travaux sur les différents chantiers communaux. Pour ce faire :

- le contrôleur de travaux (H/F) relèvera les dysfonctionnements sur chantiers et relayera les informations de manière structurée et régulière au supérieur hiérarchique.
- Participera à la planification, coordination des travaux.
- Etablira des métrés, des plannings et encodera des données sur un logiciel informatique.

4. Profil de Compétences

A. Technique

Aptitudes techniques

- Gestion technique des bâtiments.
- Connaissance des équipements, appareillages et outillages spécifiques propres au corps des métiers du bâtiment.
- Permis de conduire B.

Contexte interne et externe

- Missions du service des Ateliers.

Applications bureautiques

- MS Excel, MS Word
- MS Outlook

Techniques d'expression écrite/orale

- Rédaction de rapports et de notes.
- Comprendre et exprimer des messages techniques spécifiques.
- Rédiger de courriers.

B. Comportemental

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité à communiquer tant oralement que par écrit.
- Organisé, dynamique, courageux.
- Bonne présentation, esprit d'initiative, contact relationnel aisé.
- Capacité à s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire

5. Positionnement	
La fonction est dirigée par :	Sous l'autorité de l'organisation hiérarchique résultant de l'organigramme
La fonction assure la direction d'un groupe de :	<p>Nombre total de collaborateurs et leur niveau sur lesquels est assurée une direction hiérarchique ou fonctionnelle:</p> <p><input type="checkbox"/> la fonction n'assure pas de direction</p> <p><input type="checkbox"/> 1 – 10 collaborateurs</p> <p><input type="checkbox"/> 11 – 20 collaborateurs</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 21 – 50 collaborateurs</p> <p><input type="checkbox"/> > 50 collaborateurs</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau A</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau B</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveau C</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau D</p> <p><input type="checkbox"/> Niveau E</p>
6. Conditions d'accès	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieure. ▪ Avoir une première expérience pertinente dans le secteur de la construction ou de la rénovation du bâtiment ou de travaux publics. ▪ Etre en possession du VCA et BA4 ou BA5. 	

La loi de continuité et de régularité :

« Le service public doit fonctionner de manière continue et régulière, sans interruption, ni suspension ».
 De par cette spécificité le contenu de cette description de fonction pourrait évoluer, subir d'éventuels changements dans l'intérêt du service et dudit principe de continuité et de régularité

Données pratiques

Envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation signée + copie diplôme requis Avant le 11/11/2019.

- par courrier à:

Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean
Service GRH - Référence «contrôleur travaux»
Rue du Comte de Flandre, 20
1080 Bruxelles

- par e-mail à:

candidature@molenbeek.irisnet.be (référence :

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances. Elle est avant tout à la recherche de talents et compétences.